



PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2019

 <p>UN GLOBAL COMPACT</p> <p>NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL</p>	<p>Ceci est notre Communication sur le Progrès sur la mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations Unies.</p> <p>Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.</p>
---	--



RENOUVELLEMENT DE NOTRE ENGAGEMENT

Le groupe ELEN est inscrit dans une démarche de développement durable depuis de nombreuses années.

Notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies en avril 2013 nous a permis de formaliser notre engagement et notre soutien à ses 10 principes concernant les droits de l'homme, les conditions de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous renouvelons aujourd'hui notre engagement et notre volonté de poursuivre les actions engagées.

Cette Communication sur le Progrès présente notre conception de la RSE et nos actions menées et/ou poursuivies en 2018.

Elles ont été rendues possibles par l'engagement total de la direction générale dans ces projets et par l'adhésion de l'ensemble des collaborateurs de la société.



Christian Rouchouse
Président

PRESENTATION DES ENTREPRISES DU GROUPE

SVP TRANSPORT est une PME créée en 1955, spécialisée dans le transport en Ile de France de documents internes, pour de grandes entreprises et services publics multi-sites : nous assurons les liaisons et navettes entre les différentes implantations de nos clients. SVP Transport assure aussi les courses voitures et motos pour effectuer des livraisons urgentes.

SVP TRANSPORT s'est diversifiée il y a quelques années dans la gestion de salles courrier externalisées sur notre site et dans la gestion logistique promotionnelle. Cette année, une diversification complémentaire liée à la dématérialisation des documents transportés (numérique et reconnaissance LAD / RAD) est en cours.

En complément, le groupe a intégré une société de conseil accompagnant ses clients bancaires dans l'optimisation de ses processus en utilisant les technologies de type « dématérialisation ».

TRANSPORTS GILLES VALOT est une PME créée en 1974, spécialisée dans la préparation de commandes et le transport en Ile de France, pour des entreprises des secteurs essentiellement cosmétiques et pharmaceutiques, à destination des points de vente. Elle a rejoint le groupe en 2017.

Le groupe ELEN emploie environ 80 personnes réparties sur 3 sites (Gennevilliers, Herblay et Chennevières) ainsi que plus de cinq cents chauffeurs partenaires qui effectuent les tournées quotidiennes.



NOTRE DEMARCHE RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)

Juillet 2019



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RSE



Définition

« Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Rapport Brundtland

Le développement durable est un processus de transformation dans lequel l'exploitation des ressources naturelles, le choix des investissements, l'orientation des changements techniques et institutionnels sont rendus cohérents avec l'avenir comme avec les besoins du présent.

« Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ».
Antoine de Saint-Exupéry

Finalité du développement durable

L'objectif du développement durable est de définir des schémas viables qui concilient les trois aspects économique, social, et écologique des activités humaines : « trois piliers » à prendre en compte par les collectivités comme par les entreprises et les individus, tout en trouvant un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois enjeux.

À ces trois piliers s'ajoute un enjeu transversal, indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politiques et d'actions relatives au développement durable : la gouvernance. La gouvernance consiste en la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus...) au processus de décision.

Le développement durable peut se décliner de manière complémentaire à plusieurs niveaux : au niveau national (volonté politique), sur les territoires, dans les entreprises, et dans la vie quotidienne de chaque individu.

Certains des objectifs du développement durable relèvent ainsi de la responsabilité des entreprises. On parle de responsabilité sociétale des entreprises.

La responsabilité sociétale des entreprises

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. La démarche consiste pour les entreprises à prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux de leur activité pour adopter les meilleures pratiques possibles et contribuer ainsi à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement. La RSE permet d'associer logique économique, responsabilité sociale et éco-responsabilité.

Elle couvre, par exemple, la qualité globale des filières d'approvisionnement, de la sous-traitance, le bien-être des salariés, leur santé, l'empreinte écologique de l'entreprise, etc.

L'exercice de la RSE demande, outre une bonne perception de l'environnement de l'entreprise : des compétences en conduite du changement pour intégrer l'intérêts des parties prenantes, une connaissance fine des enjeux planétaires et de leurs déclinaisons politiques et réglementaires, et enfin, une connaissance des solutions techniques et managériales qui contribuent à l'amélioration des processus sanitaires, environnementaux et sociaux dans les organisations.

LA RSE CHEZ SVP TRANSPORT

Nous menons des actions depuis de nombreuses années et devons identifier chaque année de nouvelles actions afin d'améliorer progressivement notre « rapport au développement durable ». La RSE est en effet, une démarche dans le temps, et l'important est de progresser.

1. L'axe environnemental

1.1. Réduire les émissions de



1.1.1. La mutualisation des tournées

SVP Transport a initié dès 2008 la mutualisation des flux (jour et nuit) de ses grands clients afin de densifier les tournées et de réduire le nombre de kilomètres parcourus pour chaque client concerné.

Afin de massifier les flux et d'optimiser les parcours, SVP transport a créé un hub de jour et de nuit, a utilisé un logiciel « calculateur et optimisateur » et a mis l'accent sur l'adéquation des véhicules par rapport aux volumes à transporter.

En parallèle de la mutualisation, SVP Transport a transféré une grande partie de ses tournées la nuit, afin :

- ❖ D'optimiser et de densifier les tournées, et de réduire ainsi
 - le nombre de kilomètres parcourus,
 - les émissions GES liées aux embouteillages en journée,
 - le stress des conducteurs,
 - les consommations d'essence,
 - l'usure des véhicules.
- ❖ D'améliorer la productivité.

Ce projet a nécessité, au-delà des investissements significatifs en hommes, matériels et logiciels, une importante conduite du changement sur notre organisation.

La société Transports Gilles Valot mutualise également ses tournées de livraison, lesquelles sont réalisées en journée sur le périmètre Paris – Région parisienne.

1.1.2. Mesure des émissions de CO²

Dans le cadre de la nouvelle législation, nous nous sommes engagés dans la démarche de mesure des émissions de CO² dégagées par nos activités de transport.

En novembre 2011, la société Transports Gilles Valot a signé la Charte CO² selon laquelle l'entreprise s'est engagée à réduire de plus de 12 % ses émissions CO². Les actions mises en place pour atteindre les objectifs fixés sont notamment le passage de tout le parc aux normes Euro V EE.

1.1.3. une flotte de véhicules éco responsables

Notre flotte de véhicules destinés aux activités autres que les livraisons est aux normes d'émission Euro 5 et Euro 6.

Depuis 2014, nous possédons également 2 véhicules électriques affectés à la réalisation des livraisons. Nous avons équipé notre site de bornes de rechargement, et avons créé des tournées compatibles avec la durée d'autonomie de nos véhicules.

Nous les avons également recouverts d'une signalétique permettant de communiquer une image d'éco-responsabilité de notre entreprise.

RENAULT ZOE



RENAULT KANGOO



1.1.4. Vers la réalisation de nos prestations avec des véhicules propres

Pour développer sa présence en Ile de France, SVP Transport a choisi d'acquérir une société vertueuse en matière de réduction des émissions de CO² en 2017, la société Transports Gilles Valot.



Depuis 2015, la société Transports Gilles Valot livre dans Paris Intramuros avec 4 véhicules au gaz naturel (GNV), permettant plus de 85% de réduction du dioxyde d'azote, plus de 95% de réduction de particules, plus de 50% de réduction du bruit, et aucune odeur de produits de combustion.

6 véhicules GNV complémentaires ont été commandés au printemps 2019, et nous passons vers un approvisionnement en bioGNV.

Forts de cette expérience, nous avons mené en 2018, durant 6 mois, une grande étude sur les carburants alternatifs au diesel, analysant tous les carburants actuels (swot) et concluant sur la préconisation de 2 solutions à retenir pour nos sociétés.

Dans la perspective de migration des flottes automobiles de nos partenaires, nous débutons en 2019 un projet d'accompagnement à l'acquisition de véhicules propres, à leur financement et à l'obtention d'aides à la transition énergétique.

Dans cette attente, nous avons sensibilisé tous nos prestataires à l'éco-conduite, en leur rappelant ses principes, et une affiche leur rappelle en permanence les conseils prodigués.

1.1.5. Réduire le transport

Nous initions en 2019 un projet d'acquisition d'un nouvel outil informatique (Transport Management System) destiné à optimiser l'ensemble de nos tournées dans l'objectif de réduire les kilomètres parcourus et donc les GES émis.

Pour les trajets domicile/travail, nous encourageons les initiatives de covoiturage des salariés qui ne peuvent utiliser les transports en commun.

Nous privilégions par ailleurs les vidéoconférences et les réunions téléphoniques qui permettent d'éviter les déplacements des personnes concernées.

1.2. Recycler les déchets



De par notre activité, nous recevons et générons beaucoup de déchets papiers et emballages cartons ou plastiques. Nous avons déjà entamé une politique de recyclage de ces déchets sur une partie des activités d'exploitation (et notamment dans la partie logistique de SVP Transport, OSL Logistique) où nous recyclons tous les cartons qui sont non utilisables). En 2013, nous avons décidé de généraliser ce recyclage à toutes les activités de l'entreprise.

Nous avons disposé des bacs de recyclage dans plusieurs endroits et avons équipé tous les bureaux de poubelles dédiées aux papiers. Nous avons organisé le circuit de ces déchets jusqu'à une benne sur notre parking extérieur.

Une communication interne de la direction générale est venue soutenir la démarche.

Après une progression régulière des quantités recyclées (277 tonnes en 2011, 411 tonnes en 2014), celles-ci sont en baisse grâce à une utilisation de papier en baisse : 339 tonnes en 2015, 240 tonnes en 2016, 248 tonnes en 2017 et 209 tonnes en 2018.



SVP TRANSPORT recycle également les cartouches de ses imprimantes laser afin d'en réduire l'impact sur l'environnement.

1.3. Réduire la consommation de papier



1.3.1. des lettres de voiture dématérialisées

La traçabilité de nos prestations est un service à valeur ajoutée rendu à nos clients, qui concourt également à la réduction de consommation de papier de notre société.

Depuis 2015, nous augmentons chaque année de façon significative le parc de nos Personal Digital Assistants (PDA), permettant aux personnes assurant nos livraisons et collectes d'enregistrer leurs différents points de passage et opérations effectuées dès réalisation de notre prestation, sans avoir à faire signer un document papier.

En 2018, nous avons remplacé la totalité de nos PDA par des appareils de dernière génération, avec une moindre consommation d'énergie électrique.

En juin 2019, nous avons mis en place la traçabilité électronique chez Transports Gilles Valot permettant l'arrêt total du papier. Nos chauffeurs utilisent dorénavant un smartphone connecté en direct sur notre système d'informations.

Nous envisageons de déployer cette solution sur les tournées de SVP Transport qui nécessitent encore un document papier.

1.3.2. des impressions maîtrisées

Afin de réduire la production de papiers générée par nos activités de bureau, nous avons mis en place deux politiques :

- scanner et envoyer par mail tous les documents antérieurement photocopiés pour diffuser de l'information.
- Imprimer nos documents en recto verso

Nos sites principaux sont équipés de vidéoprojecteurs ou grands écrans pour permettre la projection et le partage des présentations ou supports de travail et ainsi éviter l'impression de documents et présentations papiers souvent jetés après utilisation.

1.4. Réduire la production de déchets



Nous utilisons des sacs réutilisables pour le transport des documents entre notre site et ceux de nos clients. Ces sacs qui sont utilisés tous les jours ont une durée de vie de 3 à 5 ans.

SVP Transport utilise une imprimante Xerox multifonctions et multi-utilisateurs fonctionnant avec de l'encre solide, ce qui permet de réduire de 90% les déchets produits sur une période de 4 ans.

Pour leurs boissons, les salariés de la société utilisent des verres et des tasses qui sont lavés en lave-vaisselle. L'utilisation de gobelets en plastique est proscrite.

En 2018, nous avons remplacé toutes les machines à café à capsules de nos différents sites et les avons remplacées par des machines à café à grains. Et nous nous approvisionnons en café auprès d'un torréfacteur artisanal.

1.5. Réduire la consommation d'énergies

Nous utilisons des éclairages à détecteur de présence, et remplaçons au fur et à mesure nos éclairages fluorescents par des éclairages LED.



Nous sensibilisons également nos collaborateurs par une communication interne

1.6. Réduire la consommation d'eau

Nos activités ne nécessitent pas d'eau. Nous sensibilisons néanmoins nos collaborateurs à la maîtrise de cette ressource nécessaire à nos besoins sanitaires.



1.7. Recycler les bouchons, les piles et les ampoules

Nous avons mis en place deux points de collecte des bouchons de bouteilles consommées dans nos locaux, et les remettons à l'association "les bouchons d'amour" permettant ainsi l'acquisition de matériels pour handicapés.



Nous avons également mis en place un point de collecte des piles et ampoules usagées afin d'éviter qu'elles soient jetées à la poubelle. Elles sont ensuite déposées dans des bacs de recyclage.



2. L'axe social



2.1. Non-discrimination

Quels que soient l'origine, le sexe, les mœurs, l'orientation ou l'identité sexuelle, l'âge, la situation de famille, la religion, la nationalité, les opinions politiques, les diplômes et niveau scolaire, ou la situation sociale, nos sociétés ne font pas de discrimination, ni à l'embauche, ni dans la vie du contrat de travail.

Nos sociétés remplissent leur rôle d'intégrateur social. Plus de quinze nationalités sont représentées parmi les effectifs et les préposés. Nous considérons que la diversité est une force.

Nos sociétés laissent également une place aux séniors : au 31/12/2018, 55% de l'effectif a plus de 45 ans, et 20% de l'effectif a plus de 55 ans. Convaincus de la valeur ajoutée qu'ils ou elles peuvent apporter à l'entreprise tant par leur savoir-faire que par leur relation à la valeur travail, nous n'hésitons pas à recruter des séniors pour les intégrer à nos équipes. Au-delà de leur apport à l'entreprise, ces personnes sont pleinement épanouies en raison de leur maintien dans l'emploi.

Au 31/12/2018, la répartition hommes/femmes est de 60% / 40%. Les femmes représentent 29% de l'encadrement et 20% de l'équipe de direction.

2.2. Egalité des chances

L'ascenseur social est une réalité dans nos sociétés : quel que soit le bagage scolaire, chaque collaborateur peut réaliser le plan de carrière qu'il souhaite, dans la mesure où il s'en donne les moyens techniques, avec l'aide de l'entreprise, pour acquérir les compétences nécessaires. 100% de nos directeurs de site sont autodidactes ; certains ont démarré comme manutentionnaire. 70% de l'encadrement est autodidacte.

En tant que commissionnaire de transport, nous faisons appel à des sous-traitants et permettons également à des autodidactes de créer et de développer leur entreprise.

2.3. Formation

Chaque année nos sociétés investissent dans la formation de leur personnel, en lien avec nos activités.

2.4. Insertion des handicapés



Au-delà du recours à un ESAT depuis plusieurs années pour réaliser nos mailings commerciaux, nous avons renforcé notre politique d'insertion des handicapés en 2012.

En octobre 2012, nous avons mis en place un contrat en cotraitance avec une Entreprise Adaptée (APF Entreprise 93). Trois personnes en situation de handicap travaillent ainsi sur notre site dans une salle courrier.

En juin 2013, nous avons intégré dans nos équipes deux personnes en situation de handicap et l'expérience fut concluante tant pour ces personnes que pour notre entreprise. L'une d'elle fait toujours partie de nos équipes.

Depuis avril 2014, nous avons également un contrat en co-traitance avec une Entreprise Adaptée (Fastroad) pour la réalisation d'une prestation de transport. Une personne en situation de handicap réalise quotidiennement une navette.

En septembre 2014, nous avons mis en place un contrat en co-traitance avec une Entreprise Adaptée (aujourd'hui APF). Une personne en situation de handicap travaille ainsi sur notre site dans une salle courrier.

En juin 2018, nous avons confié une nouvelle tournée à Fastroad.

Pour garantir le succès de ce projet, nous avons nommé un interlocuteur privilégié dans l'entreprise pour coordonner la co-traitance, le recrutement et l'intégration des personnes en situation de handicap. Nous avons également eu une politique de communication individuelle pour lever les freins de certains qui exprimaient leurs craintes quant à la productivité de ces personnes et donc à la nécessité de compenser.

Les personnes recrutées sont totalement intégrées à leurs équipes et épanouies en raison de leur retour à l'emploi.

2.5. Insertion des chômeurs de longue durée et autre population fragile

Dans le cadre de notre politique sociale, nous sommes favorables à l'intégration de personnes éloignées de l'emploi et qui ont une véritable envie de travailler et de s'investir dans l'entreprise.

Nous avons ainsi mené une action avec Pôle Emploi en 2010 qui nous avait permis de recruter une personne de qualité.

Nous faisons aujourd'hui appel aux sociétés d'intérim avec lesquelles nous travaillons, pour trouver ces profils.

En 2018, nous avons également mené une action vertueuse tant sur les populations fragiles que sur l'environnement en donnant une nouvelle vie à nos matériels informatiques obsolètes. Nous avons ainsi sélectionné une association :

- Qui accueille chaque année des jeunes en difficultés pour suivre une préformation professionnelle en maintenance informatique dans une démarche de pédagogie de projet : chaque jeune participe à l'ensemble du projet depuis la collecte des matériels jusqu'à la mise en œuvre des projets de solidarité numérique.
- Qui réemploie le matériel collecté : le matériel est testé, dépanné et optimisé. Les ordinateurs reconditionnés sont ensuite donnés gratuitement à des familles suivies par le Service Social de la ville de Pantin, le Secours Populaire Français de Pantin, l'association humanitaire et laïque La Chorba ainsi qu'à des étudiants suivis par le Secours Populaire Français de Paris.
- Qui réutilise ou recycle les composants d'ordinateurs (essentiellement les cartes et les écrans) très nocifs pour notre environnement. Les composants hors-service ou trop vieux, sont confiés à un partenaire agréé qui effectue un traitement spécialisé de ce type de déchets.

2.6. Lutte contre le travail dissimulé

Depuis la mise en place de l'Attestation Urssaf L-243-15 en 2012, nous veillons chaque trimestre à ce que nos fournisseurs rémunèrent et déclarent les personnes qu'ils emploient pour un temps cohérent avec le volume de travail que nous leur confions.

Deux personnes sont affectées à cette fonction. En cas d'incohérence confirmée et réitérée, nous mettons fin aux relations commerciales avec ceux de nos fournisseurs qui ne présentent pas les garanties suffisantes au regard des obligations liées à la lutte contre le travail dissimulé.

Nos fournisseurs sont ainsi tous sensibilisés à la nécessité de déclarer leurs salariés pour le temps réellement travaillé et sont donc en conformité avec la législation.

2.7. Hygiène et sécurité



Pour pallier les conséquences de l'ouverture 24h/24 et 7j/7 d'un de nos sites et de sa fréquentation par de nombreux sous-traitants, nous avons mis en place une intervention de notre prestataire de service deux fois par jour pour maintenir l'hygiène des toilettes et des cuisines mises à disposition des salariés.

Nous avons également créé des toilettes supplémentaires pour plus de confort.

Nous veillons également à la sécurité des personnes et prenons les dispositions nécessaires pour prévenir les risques et accidents du travail.

Ainsi nous tenons à jour le document unique d'évaluation des risques, nous équipons les salariés concernés d'équipements de protection (gants, chaussures de sécurité et lunettes de protection), les zones de circulation dans nos entrepôts sont délimitées par un marquage au sol, les engins de manutention sont équipés de signaux de recul sonores, et ne sont conduits que par des personnes habilitées et formées, nous veillons en permanence à ce que les issues de secours soient dégagées, la plupart des locaux n'est accessible que sur présentation d'un badge d'accès.

Chaque nouveau salarié ou chaque intérimaire se voit remettre un livret de consignes de sécurité sur le site.

Nous formons notre personnel tous les ans à la manipulation des extincteurs et réalisons régulièrement des exercices d'évacuation.

2.8. Santé

Nous veillons à maximiser le bien être des hommes et des femmes au travail. Par exemple :

- Nous avons réalisé une mesure sonométrique afin de nous assurer que nos équipes n'étaient pas exposées au bruit
- Les salariés travaillant de nuit bénéficient d'une surveillance médicale renforcée
- Nous avons équipé certains postes de travail de tapis antifatigue
- nous avons équipé un de nos entrepôts de sièges adaptés pour nos préparateurs de commandes.
- Nous avons installé un convoyeur de charges lourdes sur notre site de Gennevilliers en 2014
- Nous avons installé un convoyeur électrique en 2017 pour aider à la préparation de commandes, sur notre site d'Herblay
- Nous possédons également un convoyeur électrique sur notre site de Chennevières sur Marne qui nous permet de préparer automatiquement et sans fatigue des collaborateurs nos tournées quotidiennes

2.9. Absentéisme

Le taux d'absentéisme (maladie et accidents du travail) était de 2,03% des jours travaillés en 2018 chez SVP Transport, inférieur à l'absentéisme constaté au niveau national (selon le baromètre d'Ayming – ex Alma Consulting Group) ou dans notre secteur d'activité.

	SVP Transport	National	Secteur Transport
2018	2,03%	nd	nd
2017	1,33%	4,72%	nc
2016	0,79%	4,59%	5,40%
2015	1,84%	4,55%	5,40%
2014	2,20%	4,59%	nc
2013	1,23%	4,26%	6,76%

2.10. Turn-over / ancienneté moyenne

Le turn-over dans nos sociétés était de 5,03% en 2018.

L'ancienneté moyenne de nos collaborateurs était de 9,3 ans à fin 2018.

Ces chiffres tiennent compte du renfort en effectif temporaire en lien avec la saisonnalité de certaines de nos activités.

3. L'axe économique et sociétal

3.1. Accord de participation

Le groupe SVP Transport a conclu un accord de participation volontaire en janvier 2003 permettant à chaque collaborateur ayant une ancienneté supérieure à 3 mois, de percevoir, en plus de sa rémunération, une partie du bénéfice annuel de l'entreprise.



3.2. Intégration de critères RSE dans le choix des fournisseurs et sous-traitants

Nous intégrons les critères RSE dans le choix de certains fournisseurs.

3.3. Adhésion à une initiative dans le domaine de l'environnement et des droits sociaux et humains

Notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies en 2013 nous a permis de formaliser notre engagement et notre soutien, dans notre sphère d'influence, à ses "10 principes" correspondant à des valeurs fondamentales dans les domaines :

- ❖ des droits de l'homme,
 1. les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence
 2. Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme
- ❖ des normes de travail,
 3. les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
 4. Les entreprises sont invitées à veiller à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
 5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
 6. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession
- ❖ de l'environnement,
 7. les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
 8. Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
 9. Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
- ❖ et de la lutte contre la corruption,
 10. les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Cette année, nous renouvelons notre engagement et notre volonté de poursuivre les actions engagées.

En 2018, nous avons également soutenu le projet associatif suivant :



Soutien depuis 2013 pour la lutte contre la mort subite de l'adulte par arrêt cardiaque, et accompagnement des entreprises dans la sensibilisation de leur personnel aux gestes qui sauvent. Nos salariés volontaires ont d'ailleurs été sensibilisés aux gestes qui sauvent. Nous avons renouvelé notre engagement jusqu'à fin 2021

Nous soutenons également divers engagements associatifs sportifs dont le FC Champigny et Paris 92 (handball féminin).

Les années précédentes, nous avons également soutenu :



- o participation au financement de stations de production d'eau de boisson saine pour les populations rurales des pays en voie de développement.



- o participation au financement de la recherche hématologique.



- o Financement en 2013 d'un séquenceur ADN haut Débit pour permettre à l'Institut Pasteur d'étudier les agents pathogènes (virus, bactéries, parasites, champignons, ...), et d'identifier ces agents dès la survenance d'un foyer infectieux dans le monde.
- o Financement en 2014 de 4 nouvelles "Maisons des Familles" qui seront ouvertes par les Apprentis d'Auteuil, pour aider les familles en situation de précarité et d'isolement social.

3.4. Lutte contre la corruption

La transparence et l'intégrité sont deux des valeurs de l'entreprise et nous les appliquons dans nos relations d'affaires.

Nous refusons par principe les cadeaux et les invitations de nos fournisseurs à des manifestations ou séminaires qui dépassent le cadre strictement professionnel.

De même, nous ne faisons aucun cadeau ou aucune invitation à nos clients et prospects dont l'importance pourrait être de nature à les influencer.

3.5. Lutte contre la fraude

Des procédures de contrôle interne et un dispositif de sécurité ont été mis en place pour préserver la société, ses équipes et ses clients de toute tentative de fraude.

3.6. Sécurité des informations

Compte tenu de la nature des prestations que nous fournissons à certains de nos clients, et afin de renforcer la sécurité des informations que nous gérons, nous avons mis en place en 2016 un cloud privé chez un hébergeur, certifié ISO 27001 et avons travaillé avec lui sur les nouvelles obligations « RGPD » devenues obligatoire en mai 2018.

3.7. Evaluations

Le SNTL, notre syndicat professionnel, nous a attribué le Label du transport léger responsable.

EcoVadis est la première plateforme collaborative permettant aux entreprises d'évaluer les performances environnementales et sociales de leurs fournisseurs dans le monde entier.



Pour la troisième année consécutive, le niveau d'engagement RSE de notre société a été évalué au niveau Gold.